

Commune d'Etaples-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations

Délibération n°25

Conseil Municipal du 16 juin 2015

Direction Maréis

Domaine de compétence : Pôle tourisme « Corderie »

Le mardi seize juin deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
27/05/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres  
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations  
affiché le : 18/06/2015

**Présents** : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Frédéric Cadet, Beaurain Christelle, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoint, Richard Kasprzak, Gérard André, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Pascal Thiébaux, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Joël Dachicourt à Gérard André, Ramet Christian à Richard Kasprzak, Brihier Yvon à Baillet Sébastien, Laurie CAFFIER à Maillart Maryse, Descharles Martina à Perrault Charlotte, Hagnere Jean Paul à Monique Vambre, Stéphanie Codron à Pascal Thiebaux

**Absent excusé** : Mme Boutoille Josiane

**Votants** : 32

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Tarifs des articles de la boutique à compter du 1er janvier 2015

Rapporteur : Madame Laurence Caron, Adjointe.

Il est proposé aux Membres du Conseil Municipal de voter la grille des tarifs des articles de la boutique de MAREIS, commandés en 2015 et modifications des prix de certains articles. L'argent est encaissé via la régie « Boutique MAREIS ».

Il est proposé à l'assemblée :

- d'approuver la grille des tarifs de la boutique MAREIS

Le document est consultable au secrétariat du Maire aux horaires d'ouverture de la mairie entre le 10 juin et le 16 juin 2015.

Le rapport est adopté par 32 **voix pour**.